



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 20 juillet 2022

### **Vigilance | Alerte météo de niveau « orange » pour un risque d'orages violents**

Météo France a placé le département de la Haute-Saône en vigilance orange en raison d'un risque d'orages violents à partir de cet après-midi à 15h00.

Ils peuvent être localement violents et être accompagnés de :

- de fortes chutes de grêle,
- une activité électrique (foudre) importante
- pluies importantes, de l'ordre de 20 à 30 litres par mètre carré en moins d'une heure, mais possiblement jusqu'à 40 ou 50 litres par mètre carré sur la totalité de l'épisode si plusieurs orages se succèdent au même endroit.
- de fortes rafales de vent (80 à 100 km/h)

Les orages s'évacueront par les frontières nord en début de nuit de mercredi à jeudi.

La préfecture de la Haute-Saône rappelle les règles élémentaires de sécurité et de prudence à adopter en de telles circonstances :

- Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri ;
- Évitez les activités de plein air et les sorties en montagne, en forêt ou près des cours d'eau ;
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi. Abritez-vous dans un bâtiment en dur à défaut de votre véhicule ;



**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

- Ne courez pas pour éviter la foudre ;
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol ;
- Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques ;
- Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés.

### **Conséquences possibles :**

Ces violents orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants qui sont notamment à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires. Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement. Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Par ailleurs, le département de la Haute-Saône est désormais en vigilance jaune canicule.

Pour vous tenir informés de l'évolution de la situation, consultez les sites internet suivants : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com) ou [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr).

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70 